

ASSEMBLEE GENERALE 2012 DU « LIEN MONTAGNARD GENEVOIS »
JEUDI 04 OCTOBRE 2012
AU CENTRE DES UNIONS CHRETIENNES, GENEVE

PROCES VERBAL

Présents :

André Baehler, Geneviève Baehler, Nadia Baehler, Serge Baehler, Thierry Baud-Lavigne, Heidi Beffa, Christiane Buser, Frédy Buser, François Courvoisier, Alfio Di Guardo, Daniel Junker, Rémy Kopp, Patrick Paglia, André Pingeon, Anne-Marie Schopfer, Jean-Louis Schopfer

Excusés :

Raphaël Beffa, René Bolliger, Philippe Conne, Christian Schopfer

Adoption du procès verbal de l'AG 2010

Le PV, rédigé et lu par Heidi Beffa, est approuvé par l'assemblée.

Le rapport 2010-11 du président du LMG

Toutes les rencontres du 1^{er} jeudi du mois se sont tenues (très sérieusement).

La sortie de l'Escalade a réuni une quinzaine de personnes le 7 décembre.

Les sorties de ski de fond et de ski de randonnée prévues en début d'année ont été annulées par faute de neige et sans doute aussi par faute d'ardeur.

La « sortie familles » de l'été à la Pointe de Chalune a réuni que 4 personnes. Serge Baehler propose de songer à une nouvelle formule pour la « sortie famille » afin d'attirer plus de monde, en particulier la jeune génération qui est capable de faire des sorties plus longues et plus conséquentes. Accueil d'un nouveau membre : Jean-Daniel Dubois, fils de Pierre et Arlette Dubois.

La dissolution de la FMU est effective.

Serge Baehler remercie Philippe Conne pour l'entretien du site Internet du LMG et toutes les personnes qui se sont investis sur plusieurs week-ends au chalet.

Le rapport 2010-11 du président de l'Association du chalet du LMG

Le Câclon se porte bien. Alfio Di Guardo remercie tous ceux qui ont construit la nouvelle terrasse, en particulier Raphaël Beffa, Christian et Jean-Louis Schopfer.

Il remercie tous ceux qui ont participé aux journées de travail, ceux qui ont rentré du bois et ceux qui participent à la vie du Câclon par leur présence, leurs conseils et suggestions. Merci à Nadia Baehler pour ses délicieux repas lors des w/e de travaux.

Le rapport 2010-11 du président des mardistes

Vu l'absence des d'activités, il n'y a pas de rapport. Les mardistes sont mis en veilleuse.

Le rapport 2010-11 du trésorier

- Patrick Paglia explique que les comptes sont équilibrés, notre fortune rondelette ne nous mets pas toutefois à l'abri d'un coup dur.

- Patrick propose toutefois de ne pas envisager une augmentation des cotisations ou des nuitées. Il rappelle qu'il existe une cotisation de soutien qui se monte à 100fr. Il remercie les membres qui s'acquittent de cette cotisation plus élevée et facultative. Cette proposition sera acceptée.

- La liquidation de la FMU a apporté quelque 6000 fr au lien. Une discussion complexe s'engage sur la nécessité ou pas de constituer une réserve spéciale. Cette discussion pourrait se poursuivre aujourd'hui, car la décision prise n'a pas paru très claire à la procès verbaliste, notamment.

- La FMU dissoute, les frs 70.—qui étaient prévus pour la cotisation annuelle à la FMU seront attribués à l'Association du chalet du LMG.

Patrick explique aussi que les frais de la nouvelle terrasse se chiffrent entre frs 1'000.—et frs 1'200.-- Une faible somme grâce aux compétences des chefs des travaux.

Le rapport 2010-11 des vérificateurs des comptes

Rémy Kopp et Thierry Baud-Lavigne, nos vérificateurs aux comptes, certifient que les comptes annuels sont réguliers et sincères et qu'ils donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière du patrimoine du LMG à la fin de cet exercice. Ils donnent quitus à Patrick Paglia, notre trésorier, en le remerciant pour son gros travail.

Elections

La totalité des membres du comité est réélu à l'unanimité, à savoir :

Président du LMG : Serge Baehler

Président de l'Association du Chalet du LMG : Alfio Di Guardo

Trésorier : Patrick Paglia

Secrétaire : Heidi Beffa

Membres : André Pigeon, Michel Roche

Vérificateurs aux comptes : Remy Kopp et Alberto Susini (nouveau) ; Thierry Baud-Lavigne sort après 2 ans ; suppléant : Jean-Louis Schopfer

Proposition d'augmentation des nuitées, fixation des cotisations, éventuelles radiations de membres n'ayant pas acquitté leurs cotisations

Pas d'augmentation des nuitées, pas de radiation(s), pas de démission(s), pas de décès.

Dissolution de la FMU et révision des statuts en conséquence

Le LMG n'est plus affilié à la FMU et en cas de dissolution du LMG, les avoirs de celui-ci ne vont plus à la FMU mais aux Unions chrétiennes.

Pour tenir compte de la dissolution de la FMU, les modifications statutaires suivantes ont été adoptées :

Art. 1^{er} Constitution et affiliation, alinéa 3

Il (le LMG) est affilié à la FMU. **L'alinéa 3 est supprimé.**

Art. 20 : Dissolution, alinéa 2

Le solde actif de la fortune du LMG, y compris le chalet Le Câclon, seront remis aux UCG ou à défaut à la FMU. **« Ou à défaut à la FMU » est supprimé.**

L'assemblée générale 2011 est levée à 21h50. Suit un délicieux apéritif préparé par Nadia Baehler.

Genève, le 4 octobre 2012

Heidi Beffa